



CONSEIL

CESI Assistance : programme d'aide aux employés (EAP)

Alcools et drogues

Gestion de crise

Risques psychosociaux

CODE PRODUIT

E0401

Thématique

Comment réagir efficacement en cas de traumatisme suite à un évènement grave ?

Depuis quelques années, notre équipe spécialisée en aspects psychosociaux remarque que des évènements traumatisants sont venus rythmer le quotidien de nombreuses entreprises. Agression, accident de travail ou sur le chemin du travail ayant entraîné de graves blessures ou un décès, explosion, suicide, prise d'otage, attaque à main armée peuvent engendrer de graves séquelles pour les travailleurs ayant vécu celui-ci de près ou de loin.

Ces séquelles portent le nom de « SYNDROME DE STRESS POST-TRAUMATIQUE » (PTSD).

Aujourd'hui, notre service s'étend aux traumatismes de la vie privée qui influencent le fonctionnement de l'employé au travail ; décès d'un membre de la famille proche, l'annonce du diagnostic d'une maladie grave, divorce/rupture...

Objectifs

Ce service permet à chaque personne de l'entreprise affiliée au service CESI Assistance qui a vécu de près ou de loin ce type d'évènement, de pouvoir se faire aider par une équipe de

psychologues spécialisés en la matière, et ce, à tout moment, jour et nuit, 7/7 j et 24/24h dans 4 langues : le français, le néerlandais, l'anglais et l'allemand.

Programme

- Prise de contact de la personne à notre service 0800 30 777 (n° vert gratuit).
- Première prise en charge directe par téléphone par un spécialiste : possibilité pour la victime de « se décharger » auprès d'une oreille attentive.
- Seconde prise en charge par téléphone par un psychologue spécialisé en la matière : Ce psychologue reprend contact RAPIDEMENT avec la victime.
- Ce spécialiste va aider directement la victime à surmonter les premiers ressentis de celle-ci.
- En cas de besoin, un rendez-vous sera pris pour une rencontre de visu.
 - Troisième prise en charge de la victime par une rencontre de visu.
 - Cette démarche pourra être répétée, le but étant de rassurer la victime et que celle-ci puisse **désamorcer l'impact potentiellement traumatisant de l'évènement** et reprendre confiance en elle et en son entourage, en ce y compris l'entreprise.

Méthode

- Entretien individuel.
- L'accent de l'intervention est mis sur l'action et non sur l'analyse ou sur la thérapie.

Public

L'ensemble du personnel de l'entreprise affiliée à ce service et ayant été confronté à une situation potentiellement traumatisante.